

# Rapport public Parcoursup session 2024

IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2701)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 23%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2701)	Jury par défaut	Autres candidats	54	1533	600	387	53
		Bacheliers technologiques toutes séries	54	528	320	293	53

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2701)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	203	83	53	5	9,4 %
			Masculin	1330	517	334	48	90,6 %
			<b>Total</b>	<b>1533</b>	<b>600</b>	<b>387</b>	<b>53</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	47	15	13	6	11,3 %
			Masculin	481	305	280	47	88,7 %
			<b>Total</b>	<b>528</b>	<b>320</b>	<b>293</b>	<b>53</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2701)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	24	1	0	0	0 %
				Sans mention	458	48	19	4	7,5 %
				AB	491	186	75	14	26,4 %
				B	314	252	187	22	41,5 %
				TB	115	109	102	13	24,5 %
				TBF	4	4	4	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>1406</b>	<b>600</b>	<b>387</b>	<b>53</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	
				Sans mention	13	0	0	0	
				AB	27	0	0	0	
				B	23	0	0	0	
				TB	8	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	21	0	0	0	
				AB	12	0	0	0	
				B	6	0	0	0	
				TB	7	0	0	0	
				TBF	3	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	28	3	3	0	0 %
				Sans mention	232	111	90	24	45,3 %
				AB	176	128	122	20	37,7 %
				B	77	66	66	9	17 %
				TB	15	12	12	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	528	320	293	53	100 %

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2701)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1142	513	331	47	88,7 %
			En réorientation	266	77	48	5	9,4 %
			Non scolarisés	81	4	3	0	0 %
			Scolarité étrangère	26	2	2	0	0 %
			Autres	18	4	3	1	1,9 %
			<b>Total</b>	<b>1533</b>	<b>600</b>	<b>387</b>	<b>53</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	454	291	269	49	92,5 %
			En réorientation	48	19	17	2	3,8 %
			Non scolarisés	21	9	7	2	3,8 %
			Scolarité étrangère	3	0	0	0	0 %
			Autres	2	1	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>528</b>	<b>320</b>	<b>293</b>	<b>53</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2701)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	636	361	243	40
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	347	166	112	8
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	49	9	6	2
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	47	19	9	0



Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	263	39	15	2
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	404	312	287	53
			Autres doublettes	103	4	2	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2701)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	47,4 %	60,8 %	63,1 %	76,9 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	25,9 %	27,9 %	29,1 %	15,4 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	3,7 %	1,5 %	1,6 %	3,8 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	3,5 %	3,2 %	2,3 %	0 %
		Autres doublettes	19,6 %	6,6 %	3,9 %	3,8 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2701)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	79,7 %	98,7 %	99,3 %	100 %
		Autres doublettes	20,3 %	1,3 %	0,7 %	0 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats obtenus au lycée avec une attention particulière pour les mathématiques, le français, la philosophie et les notes des épreuves anticipées du baccalauréat.	bulletins, relevé de notes du bac le cas échéant	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations de l'équipe pédagogique.	Bulletins, Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Assiduité et comportement dans toutes les matières. Appréciations de l'équipe pédagogique.	Bulletins, fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation, Motivation pour les métiers associés, Degré de cohérence entre les enseignements de spécialité et/ou la série du baccalauréat et la formation.	Projet de formation motivé, Fiche avenir.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

### Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

### Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

### Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

#### Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

#### Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Pour réaliser le recrutement dans la formation, la commission commence par examiner chaque vœu en fonction des résultats académiques obtenus en première et en terminale. Pour les bacheliers, toute série confondue, les éléments suivants sont pris en compte :

- épreuves anticipées ;
- épreuves du baccalauréat ;
- notes des bulletins (première et terminale).

Ensuite, des éléments qualitatifs sont pris en compte :

- les appréciations de l'équipe pédagogique du lycée ;
- le degré de cohérence entre la série de baccalauréat, les options prises en première et en terminale, et la formation ;
- le projet de formation / CV ;
- la participation à la journée portes ouvertes.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils pour favoriser votre entrée au département informatique de l'IUT à Aix-en-Provence :

- sur toute votre scolarité de première et terminale :

\* avoir de bonnes moyennes en mathématiques, matières scientifiques et techniques ainsi qu'en anglais ;

\* avoir des notes constantes en négligeant aucune matière ;

\* suivre des enseignements d'informatique et ne choisir que des spécialités scientifiques ou techniques ;

\* avoir un comportement et un savoir-être exemplaire et de bonnes appréciations ;

\* avoir une assiduité scolaire sans tâche avec un absentéisme nul ou systématiquement justifié ;

- personnaliser votre lettre de motivation en exposant pertinemment votre projet professionnel et votre choix de formation ;

- présenter au moins une expérience professionnelle, dans n'importe quel domaine ;

- Justifier d'activités associatives ou sportives ;

- assister à notre journée portes ouvertes (JPO), la date étant indiquée sur notre site Web.

**Signature :**

Lionel NICOD,

Directeur de l'établissement IUT Aix-Marseille - Site  
d'Aix-En-Provence